



A.G.E.M.A.R. **ECOLE D'APPRENTISSAGE MARITIME**

1, rue de la Poste - B.P. 26 - 97821 LE PORT CEDEX
Tél. : 0262 42 00 61 - Fax : 0262 43 50 88

SIRET N° 399 519 396 00010 - N° URSSAF 319210 - CODE APE 8559 B - Compte CEPAC IBAN : FR76 1131 5000 0108 0151 4778 639

LA REUNION

RECYCLAGE CERTIFICAT DE QUALIFICATION AVANCEE DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE REC CQALI

Contenu :

La formation est réalisée sous forme d'exercices pratiques qui consistent à effectuer une remise à niveau et une actualisation des connaissances, compréhensions et aptitudes suivantes :

- Méthodes de lutte contre l'incendie en mer et au port, l'accent étant mis en particulier sur l'organisation, la stratégie et le commandement (Formation pouvant être réalisée à bord)
- Utilisation de l'eau pour éteindre l'incendie et son effet sur la stabilité du navire, précautions et mesures correctives
- Communications et coordination pendant les opérations de lutte contre l'incendie (Formation pouvant être réalisée à bord)
- Contrôle de la ventilation, y compris extracteur de Fumée (Formation pouvant être réalisée à bord)
- Contrôle des circuits de combustible et des circuits électriques (Formation pouvant être réalisée à bord)
- Risques résultant des procédés de lutte contre l'incendie (distillation sèche, réactions chimiques, incendies dans les carneaux des chaudières, etc.) (Formation pouvant être réalisée à bord)
- Lutte contre un incendie mettant en cause des Marchandises dangereuses
- Précautions contre l'incendie et risques liés à l'entreposage et à la manutention de matériaux (peintures, etc.) (Formation pouvant être bord)
- Encadrement et gestion des blessés (Formation pouvant être réalisée à bord)
- Procédures de coordination avec les équipes d'incendie à terre (Formation pouvant être réalisée à bord)
- Préparation de plans d'urgence
- Composition et effectifs des équipes d'incendie
- Stratégies pour lutter contre des incendies dans diverses parties du navire
- Dispositifs de détection de l'incendie ; dispositifs fixes d'extinction de l'incendie ; matériel portatif et mobile, y compris accessoires, pompes, matériel de secours et de sauvetage, équipement de vie et de protection individuelle et matériel de communication
- Prescriptions concernant les visites réglementaires et les visites de classification
- Évaluation de la cause des incidents ayant entraîné un incendie



Les formations de l'Ecole d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.



Les formations de l'Ecole d'Apprentissage Maritime sont cofinancées par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage à La Réunion avec le Fonds Social Européen.